

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 JANVIER 2018, Convocation du 16 JANVIER 2018

PROCES VERBAL DE SEANCE

L'an deux mille dix-sept, le 22 JANVIER 2018 à 19h, les membres du conseil municipal de la commune de Quissac proclamés élus par le bureau électoral à la suite des opérations du 23 mars 2014, se sont réunis dans la salle de la mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire, conformément aux articles L.22121-10 et L.2122-8 du code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de membres dont le Conseil Municipal doit être composé : 23

Nombre de Conseillers en exercice : 23

Nombre de Conseillers qui assistent à la séance : 18

Nombre de Conseillers votants : 19

Etaient présents Mmes et MM. les Conseillers Municipaux :

Mmes AUBERT Martine, SANCHEZ Jeannette, CAZALIS Pauline, MARTIN-AVIGNON Catherine, TOURNEREAU Anais, TELLIER florence, GUIBAL Francine et MM CATHALA Serge, SOROLLA Emmanuel, GUERIN Bernard, DELON Alain, DREVON Nicolas, LABRUGUIERE Eric, ABRIEU Jean Luc, PERRY Julien, CAZALIS Sébastien, VINCANT Olivier, RINALDI Gérard.

Procurations :

M. ALILI Abdelouhab qui donne sa procuration à Mme GUIBAL Francine

Excusé(e)s :

Mme BRUNEL Isabelle, Mme THEROND Laurence, BOURHIL Mohamed.

Absente

Mme GARCIE Brigitte

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Serge CATHALA, maire.

Le Conseil a choisi pour secrétaire : Madame CAZALIS Pauline.

1°) APPROBATION DE LA SEANCE DU 18 DECEMBRE 2017

- Rapporteur : Monsieur CATHALA Serge

Monsieur le Maire, informe les membres présents que :

- Le compte rendu intégral a été diffusé aux Conseillers Municipaux
- Il précise qu'aucune observation n'est parvenue en Mairie à ce jour,
- Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 18 DECEMBRE 2017

2°) CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1 classe à temps complet et SUPPRESSION DU POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL de 2e classe (Service technique)

- Rapporteur: Monsieur GUERIN Bernard

Monsieur GUERIN expose qu'il y a lieu de créer 1 poste, à temps complet, dans le service suivant:

Service Technique

- ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL de 1ère classe à 35h hebdomadaire.

Vu la déclaration de création de poste, enregistrée sous le numéro 2017/12/9067

Le Conseil Municipal,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Vu l'avis favorable de la Commission du personnel,

Après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité de créer un poste de:

- **ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL de 1ère classe à 35h hebdomadaire, service Technique**

Dit que la nomination à cet emploi, est fixée par la réglementation en vigueur,

Précise que le poste d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet rendu vacant sera supprimé.

Confirme que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Communal, aux chapitres et articles prévus à cet effet.

3°) CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2ème classe à temps complet et SUPPRESSION DU POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE (Service technique)

- Rapporteur: Monsieur GUERIN Bernard

Monsieur GUERIN expose qu'il y a lieu de créer 1 poste, à temps complet, dans le service suivant:

Service Technique

- ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL de 2ème classe à 35h hebdomadaire.

Vu la déclaration de création de poste, enregistrée sous le numéro 2017/12/9067

Le Conseil Municipal,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Vu l'avis favorable de la Commission du personnel,

Après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité de créer un poste de:

- **ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL de 2ème classe à 35h hebdomadaire, service Technique**

Dit que la nomination à cet emploi, est fixée par la réglementation en vigueur,

Précise que le poste d'adjoint technique à temps complet rendu vacant sera supprimé.

Confirme que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Communal, aux chapitres et articles prévus à cet effet.

4°) DOSSIER DETR 2018 Réhabilitation DE LA GARE

- Rapporteur : Monsieur CATHALA Serge

Monsieur le Maire présente le Quartier de la Gare

Des réalisations immobilières redonnent une nouvelle vie à ce quartier.

Quissac, qui a connu un développement démographique important ces dernières années, voit son centre se déplacer, ou plutôt se multiplier : le quartier du pont et le Tivoli, sont, depuis longtemps, concurrencés par le centre proprement dit, au carrefour de la rue du pont et de la rue du Dr Rocheblave, avec les cafés, la mairie, les commerces.

Plus haut, le croisement des routes, aux feux de signalisation routière, constitue, avec la poste, les nouveaux commerces, les banques, assurances un autre lieu important de rencontres et de services.

Le quartier de la gare, rénové, crée un nouveau pôle d'attraction important, avec l'implantation d'un pôle médical, d'une pharmacie, d'une étude notariale auxquels s'ajoutent des constructions nouvelles.

La Gendarmerie, issue du rapprochement des brigades des communes de Sauve et de Quissac s'est installée dans les locaux construits au sein de ce nouveau quartier « Le Plan de la Gare » depuis le début de l'année 2011.

Il rassemble dans son prolongement, la Résidence « Les Voyageurs » à caractère locatif aidé (maisons de villes et appartements).

Une voie verte qui s'inscrit dans le projet de liaison verte Sommières-Sauve longe l'ensemble au nord.

Dans la lignée de ces réalisations, une maison de retraite est en projet, et le bâtiment de l'ancienne gare ne demande qu'à être rénové et qu'à revivre pour une nouvelle utilisation.

C'est donc un jeune couple de restaurateur, sélectionné par les inspecteurs du guide MICHELIN pour une cuisine de qualité, qui ont décidé de s'installer dans notre ville, particulièrement dans ce lieu chargé d'histoires. Le Bib Gourmand du Guide Michelin, met à l'honneur des tables ayant un bon rapport qualité-prix

Demain, ce quartier, ajoutera un maillon de patrimoine culturel de plus entre Quissac et ses faubourgs.

Le montant des travaux de réhabilitation s'élève à :

ESTIMATION PREVISIONNELLE

Estimation prévisionnelle des travaux HT	400 000.00 €
Imprévus 20% (bâtiment ancien)	80 000.00 €
Esplanade	164 792.35 €
ETUDES maîtrise d'œuvre mission	38 800.00€
Missions divers bureaux de contrôle	9 000.00€
DPE	300.00€
SPS	6 000.00€
Montant total Travaux prévisionnel HT	698 892.35€HT

Après avoir ouï l'exposé de son rapporteur, le conseil municipal, donne à l'unanimité un avis favorable et demande afin d'équilibrer le plan de financement et pouvoir réaliser ces travaux, l'attribution d'une subvention au niveau le plus élevé possible.

Egalement, vu la priorité de ces travaux la permission de les commencer avant la réception de l'arrêté attributif

5°) DEMANDE DE SUBVENTION REGION Réhabilitation DE LA GARE

- Rapporteur : Monsieur CATHALA Serge

Monsieur le Maire présente le Quartier de la Gare

Des réalisations immobilières redonnent une nouvelle vie à ce quartier.

Quissac, qui a connu un développement démographique important ces dernières années, voit son centre se déplacer, ou plutôt se multiplier : le quartier du pont et le Tivoli, sont, depuis longtemps, concurrencés par le centre proprement dit, au carrefour de la rue du pont et de la rue du Dr Rocheblave, avec les cafés, la mairie, les commerces.

Plus haut, le croisement des routes, aux feux de signalisation routière, constitue, avec la poste, les nouveaux commerces, les banques, assurances un autre lieu important de rencontres et de services.

Le quartier de la gare, rénové, crée un nouveau pôle d'attraction important, avec l'implantation d'un pôle médical, d'une pharmacie, d'une étude notariale auxquels s'ajoutent des constructions nouvelles.

La Gendarmerie, issue du rapprochement des brigades des communes de Sauve et de Quissac s'est installée dans les locaux construits au sein de ce nouveau quartier « Le Plan de la Gare » depuis le début de l'année 2011.

Il rassemble dans son prolongement, la Résidence « Les Voyageurs » à caractère locatif aidé (maisons de villes et appartements).

Une voie verte qui s'inscrit dans le projet de liaison verte Sommières-Sauve longe l'ensemble au nord.

Dans la lignée de ces réalisations, une maison de retraite est en projet, et le bâtiment de l'ancienne gare ne demande qu'à être rénové et qu'à revivre pour une nouvelle utilisation.

C'est donc un jeune couple de restaurateur, sélectionné par les inspecteurs du guide MICHELIN pour une cuisine de qualité, qui ont décidé de s'installer dans notre ville, particulièrement dans ce lieu chargé d'histoires. Le Bib Gourmand du Guide Michelin, met à l'honneur des tables ayant un bon rapport qualité-prix

Demain, ce quartier, ajoutera un maillon de patrimoine culturel de plus entre Quissac et ses faubourgs.

Le montant des travaux de réhabilitation s'élève à :

ESTIMATION PREVISIONNELLE

Estimation prévisionnelle des travaux HT	400 000.00 €
Imprévus 20% (bâtiment ancien)	80 000.00 €
Esplanade	164 792.35 €

ETUDES maîtrise d'œuvre mission	38 800.00€
Missions divers bureaux de contrôle	9 000.00€
DPE	300.00€
SPS	6 000.00€

Montant total Travaux prévisionnel HT 698 892.35€HT

Après avoir ouï l'exposé de son rapporteur, le conseil municipal,

- donne à l'unanimité un avis favorable
- demande afin d'équilibrer le plan de financement et pouvoir réaliser ces travaux, l'attribution d'une subvention au niveau le plus élevé possible.

Egalement, vu la priorité de ces travaux la permission de les commencer avant la réception de l'arrêté attributif

6°) DEMANDE DE SUBVENTION FEDER Réhabilitation DE LA GARE L

Fonds européen de développement économique régional

- Rapporteur : Monsieur CATHALA Serge

Ces financements mettent l'accent sur le développement local. Les fonds européens structurels d'investissement ont vocation à renforcer la cohésion économique, sociale et territoriale. A ce titre, ils financent des projets d'envergure locale présentant des effets bénéfiques pour le territoire, l'emploi, le soutien aux petites et moyennes entreprises.

Monsieur le Maire présente le Quartier de la Gare

Des réalisations immobilières redonnent une nouvelle vie à ce quartier.

Quissac, qui a connu un développement démographique important ces dernières années, voit son centre se déplacer, ou plutôt se multiplier : le quartier du pont et le Tivoli, sont, depuis longtemps, concurrencés par le centre proprement dit, au carrefour de la rue du pont et de la rue du Dr Rocheblave, avec les cafés, la mairie, les commerces.

Plus haut, le croisement des routes, aux feux de signalisation routière, constitue, avec la poste, les nouveaux commerces, les banques, assurances un autre lieu important de rencontres et de services.

Le quartier de la gare, rénové, crée un nouveau pôle d'attraction important, avec l'implantation d'un pôle médical, d'une pharmacie, d'une étude notariale auxquels s'ajoutent des constructions nouvelles.

La Gendarmerie, issue du rapprochement des brigades des communes de Sauve et de Quissac s'est installée dans les locaux construits au sein de ce nouveau quartier « Le Plan de la Gare » depuis le début de l'année 2011.

Il rassemble dans son prolongement, la Résidence « Les Voyageurs » à caractère locatif aidé (maisons de villes et appartements).

Une voie verte qui s'inscrit dans le projet de liaison verte Sommières-Sauve longe l'ensemble au nord.

Dans la lignée de ces réalisations, une maison de retraite est en projet, et le bâtiment de l'ancienne gare ne demande qu'à être rénové et qu'à revivre pour une nouvelle utilisation.

C'est donc un jeune couple de restaurateur, sélectionné par les inspecteurs du guide MICHELIN pour une cuisine de qualité, qui ont décidé de s'installer dans notre ville, particulièrement dans ce lieu chargé d'histoires. Le Bib Gourmand du Guide Michelin, met à l'honneur des tables ayant un bon rapport qualité-prix

Demain, ce quartier, ajoutera un maillon de patrimoine culturel de plus entre Quissac et ses faubourgs.

Le montant des travaux de réhabilitation s'élève à :

ESTIMATION PREVISIONNELLE

Estimation prévisionnelle des travaux HT	400 000.00 €
Imprévus 20% (bâtiment ancien)	80 000.00 €
Esplanade	164 792.35 €

ETUDES maîtrise d'œuvre mission	38 800.00€
Missions divers bureaux de contrôle	9 000.00€
DPE	300.00€
SPS	6 000.00€

Montant total Travaux prévisionnel HT 698 892.35€HT

Après avoir ouï l'exposé de son rapporteur, le conseil municipal,

- donne à l'unanimité u avis favorable

- demande afin d'équilibrer le plan de financement et pouvoir réaliser ces travaux, l'attribution d'une subvention au niveau le plus élevé possible.

Egalement, vu la priorité de ces travaux la permission de les commencer avant la réception de l'arrêté attributif

7°) DEMANDE DE SUBVENTION ADEME Réhabilitation DE LA GARE

- Rapporteur : Monsieur CATHALA Serge

L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie est un établissement public à caractère industriel et commercial français créé en 1991.

L'ADEME participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable et peut aider au financement de projets.

Monsieur le Maire présente le Quartier de la Gare

Des réalisations immobilières redonnent une nouvelle vie à ce quartier.

Quissac, qui a connu un développement démographique important ces dernières années, voit son centre se déplacer, ou plutôt se multiplier : le quartier du pont et le Tivoli, sont, depuis longtemps, concurrencés par le centre proprement dit, au carrefour de la rue du pont et de la rue du Dr Rocheblave, avec les cafés, la mairie, les commerces.

Plus haut, le croisement des routes, aux feux de signalisation routière, constitue, avec la poste, les nouveaux commerces, les banques, assurances un autre lieu important de rencontres et de services.

Le quartier de la gare, rénové, crée un nouveau pôle d'attraction important, avec l'implantation d'un pôle médical, d'une pharmacie, d'une étude notariale auxquels s'ajoutent des constructions nouvelles.

La Gendarmerie, issue du rapprochement des brigades des communes de Sauve et de Quissac s'est installée dans les locaux construits au sein de ce nouveau quartier « Le Plan de la Gare » depuis le début de l'année 2011.

Il rassemble dans son prolongement, la Résidence « Les Voyageurs » à caractère locatif aidé (maisons de villes et appartements).

Une voie verte qui s'inscrit dans le projet de liaison verte Sommières-Sauve longe l'ensemble au nord.

Dans la lignée de ces réalisations, une maison de retraite est en projet, et le bâtiment de l'ancienne gare ne demande qu'à être rénové et qu'à revivre pour une nouvelle utilisation.

C'est donc un jeune couple de restaurateur, sélectionné par les inspecteurs du guide MICHELIN pour une cuisine de qualité, qui ont décidé de s'installer dans notre ville, particulièrement dans ce lieu chargé d'histoires. Le Bib Gourmand du Guide Michelin, met à l'honneur des tables ayant un bon rapport qualité-prix

Demain, ce quartier, ajoutera un maillon de patrimoine culturel de plus entre Quissac et ses faubourgs.

Le montant des travaux de réhabilitation s'élève à :

ESTIMATION PREVISIONNELLE

Estimation prévisionnelle des travaux HT	400 000.00 €
Imprévus 20% (bâtiment ancien)	80 000.00 €
ETUDES maîtrise d'œuvre mission	38 800.00€
Missions divers bureaux de contrôle	9 000.00€
DPE	300.00€
SPS	6 000.00€

Montant total Travaux prévisionnel HT 534 100.00€HT

Après avoir ouï l'exposé de son rapporteur, le conseil municipal,

- donne à l'unanimité u avis favorable

- demande afin d'équilibrer le plan de financement et pouvoir réaliser ces travaux, l'attribution d'une subvention au niveau le plus élevé possible.

Egalement, vu la priorité de ces travaux la permission de les commencer avant la réception de l'arrêté attributif

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19h45

Le Maire

Serge CATHALA